

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

COIFFURE : PERMANENTE, DEFRISAGE, TOUCHING – NIVEAU 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

| |
|---|
| <p>CODE : 83 16 04 U11 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 805 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p> |
|---|

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du
sur avis conforme du Conseil général**

COIFFURE : PERMANENTE, DEFRISAGE, TOUCHING – NIVEAU 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'acquérir des notions scientifiques et technologiques de base préparatoires aux fonctions techniques de permanente, de défrisage et de touching.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

- ◆ lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
 - ◆ lire couramment, avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation ;
 - ◆ répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
 - ◆ consulter des ouvrages de références familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières ;
- ◆ s'exprimer oralement et par écrit :
 - ◆ produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair ;

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

En mathématiques,

- ◆ savoir calculer :
 - ◆ maîtriser le système de numération en base 10 ;
 - ◆ opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division) ;
 - ◆ connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ;

- ◆ prendre une fraction d'un nombre ;
- ◆ calculer un pourcentage d'un nombre ;
- ◆ savoir structurer l'espace et ses composants :
 - ◆ reconnaître et différencier les solides et les figures planes classiques ;
 - ◆ calculer le périmètre et l'aire de ces figures planes ;
 - ◆ calculer l'aire et le volume de ces solides ;
 - ◆ dans un plan donné, construire une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée ;
- ◆ savoir mesurer :
 - ◆ mesurer et construire un angle à l'aide du rapporteur ;
 - ◆ pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée, de monnaie et d'angle (cas simples).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (CEB).

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

| 3.1. Dénomination des cours | Classement | Code U | Nombre de périodes |
|--|------------|--------|--------------------|
| Soutien de coiffure : technologie | CT | B | 16 |
| Soutien de coiffure : pratique professionnelle | PP | L | 48 |
| 3.2. Part d'autonomie | | P | 16 |
| Total des périodes | | | 80 |

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable:

en vue de préparer et de ranger le poste de travail,

en vue d'accueillir le client et de détecter ses attentes,

en vue d'effectuer l'analyse préalable ou diagnostic afin de déterminer les techniques spécifiques à mettre en place pour réaliser des shampooings pré- et postopératoires, des permanentes, des défrisages et des touchings,

En soutien de coiffure : technologie,

- ◆ de décrire brièvement l'histoire, les objectifs et les différents types de permanentes (légère, moyenne et forte) ;
- ◆ de définir le touching et le défrisage ;
- ◆ d'identifier et de caractériser le matériel nécessaire à la réalisation d'une permanente ;
- ◆ de décrire les principes de base de la protection du client et du coiffeur lors de la réalisation d'une permanente ;
- ◆ d'établir une fiche diagnostique de base en vue de préparer un travail de permanente ou de défrisage ;
- ◆ d'identifier les produits spécifiques aux shampooings pré- et postopératoires et aux soins pouvant être réalisés dans le cadre d'un service « permanente » ;
- ◆ d'identifier sur la base de schémas ou de croquis les différentes séparations ;

- ◆ d'expliquer les techniques de pose du papier pointe et de la direction de la mèche, en vue de réaliser les différents enroulages ;
- ◆ d'identifier et de reconnaître les différents diamètres de bigoudis en permanente classique ;
- ◆ de réaliser un schéma de montage et de dessin de frisure pour la permanente choisie ;
- ◆ de catégoriser et de caractériser les différentes techniques de soutien de coiffure selon leur mode d'application ;
- ◆ d'identifier et de caractériser les différentes étapes de la réalisation d'une permanente ;
- ◆ de s'approprier le vocabulaire technique de base lié à la réalisation de permanentes et de défrisages.

En soutien de coiffure : pratique professionnelle,

dans le respect des règles de sécurité, de protection, d'ergonomie et d'hygiène personnelle et professionnelle,

dans le respect du temps imparti,

dans le cadre de jeux de rôles ou sur têtes malléables,

- ◆ d'établir une fiche diagnostique pertinente en vue de réaliser des shampooings pré- et postopératoires, une simulation de permanente, un touching, des soins capillaires, et de justifier les choix posés ;
- ◆ de sélectionner le matériel adéquat ;
- ◆ de réaliser selon les critères imposés :
 - ◆ des séparations pour une permanente classique,
 - ◆ des enroulages directionnels à l'eau,
 - ◆ un touching ;
- ◆ de réaliser à l'eau, dans le cadre d'exercices de simulation et dans un ordre chronologique adéquat, toutes les phases d'une permanente et d'un défrisage ;
- ◆ d'entretenir, de nettoyer et de ranger et le poste de travail et le matériel qui, en outre, sera désinfecté.

5. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

dans le respect des règles de sécurité, de protection, d'ergonomie et d'hygiène personnelle et professionnelle,

dans le respect du temps imparti,

dans le cadre d'un jeu de rôles imposé par le chargé de cours,

- ◆ de catégoriser et de caractériser les différentes techniques de soutien de coiffure selon leur mode d'application ;
- ◆ d'assurer la prise en charge et le confort du modèle, du début à la fin du service ;
- ◆ d'établir une fiche diagnostique pertinente en vue de réaliser des shampooings pré- et postopératoires, une simulation de permanente, et de justifier les choix proposés ;
- ◆ de réaliser selon les critères imposés :
 - ◆ des shampooings pré- et postopératoires,
 - ◆ une simulation de permanente,
 - ◆ le touching,

- ◆ la finition ;
- ◆ de justifier les techniques appliquées et le matériel utilisé ;
- ◆ d'entretenir, de nettoyer et de ranger le poste de travail et le matériel qui, en outre, sera désinfecté.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ l'utilisation adéquate des termes techniques,
- ◆ le niveau de qualité de l'organisation et des méthodes de travail,
- ◆ le niveau de qualité des gestes professionnels,
- ◆ la rapidité d'exécution.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.